

L'HONORABLE ROBERT RENÉ DE COTRET

HOMMAGES À L'OCCASION DE SA DÉMISSION

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je ne peux passer sous silence la démission du sénateur Robert René de Cotret. Bien que son séjour parmi nous ait été relativement bref, on peut dire qu'il n'a ménagé ni son talent ni ses capacités pour hausser de sa présence le ton des délibérations et la réputation du Sénat. Nous regrettons sincèrement qu'il nous ait quittés, ayant choisi de ne pas siéger dans l'opposition au Sénat.

Je dois dire que si les résultats des élections ont modifié la situation d'un certain nombre d'entre nous dans cette enceinte, notre parti est toujours disposé à s'associer à la loyale opposition pour le plus grand bien de notre pays. Le Canada vit des heures difficiles et, au moment où ils ont eu la tâche de gouverner notre pays, nos collègues d'en face—le leader de l'opposition et le leader de l'opposition au Sénat—ont agi dans les meilleures traditions parlementaires, observant méticuleusement et les traditions et les coutumes qui font la valeur de notre magnifique système parlementaire. Je les remercie de la courtoisie dont ils ont fait preuve à mon égard, au moment où j'étais chef de l'opposition et qu'ils soient certains que je saurai leur rendre la pareille au cours des mois et des années importantes qui nous attendent.

[Français]

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, l'absence de Robert René de Cotret dans cette Chambre est plus ressentie, je pense, de ce côté-ci de la Chambre que partout ailleurs.

Comme l'a souligné le leader du gouvernement, pendant le temps qu'il a siégé ici en sa qualité de ministre de l'Industrie et du Commerce, et de ministre d'État chargé du Développement économique, je pense qu'il avait montré des qualités exceptionnelles, qui ont été appréciées par tous. Je me rappelle certaines remarques faites par des sénateurs de l'autre côté de la Chambre, lesquelles indiquent bien l'admiration et le respect que notre collègue de Cotret avait su gagner.

Il est malheureux que la perte du Sénat n'ait pas été le gain de la Chambre des communes, d'abord, parce qu'on lui avait reproché, évidemment, lorsqu'il avait été défait à l'élection de 1979, d'être venu ici au Sénat, et de n'avoir pas de crédibilité comme ministre. C'est ce genre de cruauté que la vie politique nous réserve parfois. Il est malheureux, je dirais moins pour lui, parce que, combien de personnes, combien de corporations, combien d'institutions voudront avoir recours à ses services.

Toutefois, la perte que le Parlement subit, j'espère, sera réparée par d'autres circonstances plus favorables. Pour moi, la défaite de de Cotret, à l'élection du 18 février, a été l'épreuve la plus cruelle de toutes; que le gouvernement ait été défait, je l'avais prévu. Moi, je m'y attendais. La tradition du pays veut que les libéraux soient toujours au pouvoir, et que l'on ne donne au parti conservateur que quelque temps pour essayer de vous donner le temps de réfléchir. Je ne pense pas que vous ayez eu assez de temps cette fois-ci.

[Le sénateur Hicks.]

Je regrette la défaite de Robert René de Cotret pour mon parti, mais je la regrette surtout pour le Parlement du Canada, et pour mon pays.

● (1420)

[Traduction]

LORI ANN LALLOUET

HOMMAGES À UN ANCIEN PAGE

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'aimerais rendre hommage à une personne que bon nombre d'entre nous avons très bien connue. Je veux parler d'une ancienne employée du Sénat, la regrettée Lori Ann Lallouet.

Je signale en passant que nous sommes fort bien servis par les pages de la Chambre. Ce sont des jeunes admirables.

Des voix: Bravo.

Le sénateur Perrault: Les honorables sénateurs n'ignorent pas que bien de nos pages font un jour carrière dans la vie publique ou la Fonction publique. Ils cherchent tous à se perfectionner et à s'instruire. Bon nombre poursuivent leurs études.

Aucun page ne nous a rendu de meilleurs services que Lori Ann Lallouet, qui est morte de façon tragique dans un accident d'automobile le 29 décembre 1979. Tous les sénateurs connaissaient notre premier page. Elle était compétente, enjouée et aimée de tous. Elle faisait toujours consciencieusement son travail.

On se demande souvent pourquoi quelqu'un d'aussi prometteur, qui avait tellement à offrir à son pays, devrait périr aussi jeune. Lori était diplômée de l'université d'Ottawa et avait obtenu un diplôme avec spécialisation en administration publique et un diplôme en relations ouvrières-patronales. Elle poursuivait ses études pour obtenir sa maîtrise en administration publique et comptait faire carrière dans la Fonction publique.

Nous regrettons son départ et nous offrons nos plus sincères condoléances aux parents de Lori, dont elle était l'enfant unique. Nos prières les accompagnent dans cette dure épreuve.

[Français]

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Je m'associe aux propos que vient de tenir le leader du gouvernement au Sénat.

C'est vraiment un événement tragique de voir une aussi jeune fille mourir à l'aube de la vie. Ce n'est évidemment pas un fait unique mais c'est toujours très cruel.

A la famille de notre dévouée page, je veux offrir l'assurance des condoléances de tous les membres de l'opposition.

[Traduction]

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le sénateur Perrault dépose les documents suivants:

Budget d'investissements d'Air Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1980, conformément à l'article 70(2) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1980-300, en date du 25 janvier 1980, approuvant ledit budget.